



**NAVIGANTS**

u g i c t c g t p n c a f . f r

CDG: 01.41.56.30.10 (6.41.84)

ORY: 01.41.75.16.75 (5.72.51)

ugictpnord@free.fr



**PNC**

A Roissy CDG 01 41 56 30 38 / 41 à ORY 01 41 75 72 05 sudafpnc@orange.fr

22 Février 2013

## LES ACCORDS DE LA HONTE

HABILE STRATEGIE DE LA DIRECTION ET DES SYNDICATS PNC QUI SIGNENT UN RELEVÉ DE DECISION A QUELQUES JOURS DE NOTRE GREVE.

Le but de la direction et de certains syndicats : faire retomber la colère qui monte et nous resservir une pâle copie de ce qu'ont rejeté massivement les PNC en juillet 2012.

⇒ Gel des augmentations générales et gel des échelons jusqu'au 31 mars 2016

⇒ Remise en cause de l'application des journées Joker dans certains cas

⇒ Baisse de rémunération suite à certaines suppressions d'IR

⇒ Suppression de l'indemnité habillement

⇒ Diminution importante des Repos Post Courier

⇒ Augmentation des Temps de Service de Vol

Exemples de rotations : jour 1 : CDG /ALG, ALG/CDG, CDG/ALG , TSV 11h35

Jour 2 : ALG/CDG, CDG/LED, TSV 7h50

Jour 3: LED/CDG,CDG/IST, TSV9h

Jour 4: IST/CDG

Jour 1: CDG/CMN

Jour 2: CMN/CDG,CDG,AMM

Jour 3 : AMM/CDG vol de nuit, départ TU 22h30, RPC 14h !

⇒ Abattement modifié

⇒ Les règles d'utilisations refusées en juillet 2012 par les PNC sont à nouveau à l'ordre du jour

⇒ Baisse du RNN qui passe de 9h à 8h

⇒ Notion de la double activité (jusqu'à 1 h du matin)

Retrouver toutes les infos sur nos sites respectifs : [WWW.UGICTCGTPNCAF.FR](http://WWW.UGICTCGTPNCAF.FR)

[WWW.SUD-AERIEN.ORG](http://WWW.SUD-AERIEN.ORG)

Si vous êtes opposé à cette casse du PNC, si vous voulez continuer à faire votre travail dans des conditions supportables, faites grève !

Concernant les règles de la loi DIARD pour la grève, n'hésitez pas à nous contacter.

# Tous en grève du 27 février au 03 mars